



Libéré sous caution, Dominique Strauss-Kahn passera tout de même une nuit supplémentaire à la prison de Rikers Island avant de pouvoir rejoindre sa résidence surveillée après la décision du juge du tribunal de Manhattan le 19 mai 2011. © POOL New / Reuters

INTERVIEW - Trois questions à Olga Ciesco, synergologue et experte en communication non verbale, sur les signes qui trahissent DSK...

La synergologue Olga Ciesco a analysé les vidéos de la première audience de Dominique Strauss-Kahn à New York. Selon cette spécialiste en communication non verbale, «à aucun moment il ne semble abattu».

Que nous apprennent les gestes, les mimiques de Dominique Strauss-Kahn sur son état d'esprit lors des audiences?

Lors de la première audience, il y a des plusieurs signes récurrents. Ses axes de tête, son menton surélevé, sont autant de signes de supériorité, voire d'agressivité, mais aussi d'écoute vigilante, ce qui n'est pas étonnant. Mais on note par moment des signes de soumission, quand son menton se baisse, notamment au moment où la juge s'exprime. Le balancement de son corps, quand il est debout, est aussi significatif: il est mal à l'aise, pas à sa place. Pour résumer il est très ambivalent, son attitude balance entre domination et soumission.

Son attitude évolue-t-elle radicalement pendant la deuxième audience?

Au début de la séance, il a une attitude d'écoute plus neutre. Mais dans l'ensemble, son langage corporel traduit la même chose: on voit que c'est un dominant, un puissant qui se trouve dans l'obligation d'écouter et de se taire. Il adopte même une position assez rare qui montre une haute opinion de lui-même. A aucun moment il ne semble abattu, mais montre à plusieurs reprises que son pouvoir et son égo sont touchés: quand il se microcasse la moustache, touche son col à l'emplacement du nœud de cravate qu'il n'a pas, ou se touche le torse, signes que son autorité est remise en cause, notamment quand on évoque le bracelet électronique, qui peut être perçu comme rabaissant.

Quels signes forts peut-on retenir?

A la fin de la deuxième audience, il montre des signes de mépris envers le procureur, et se permet même de rompre avec le contrôle qu'il semblait s'imposer jusque là en ponctuant les interventions de

ce dernier en faisant «non» de la tête comme pour dire «il raconte n'importe quoi». Dès que de potentielles preuves sont évoquées, cependant, son sourcil droit se rehausse bien au-dessus de l'autre, signe d'une tentative de mise à l'écart de tout ce qui est extérieur et l'agresse. Il y a aussi une image forte quand le procureur évoque les examens subis par la plaignante: Dominique Strauss-Kahn regarde ailleurs mais son regard en coin semble l'écouter. C'est aussi le seul moment de l'audience où l'avocat jette un regard à son client.

Propos recueillis par Julien Ménielle